

Projet de construction d'une usine de  
fabrication d'engrais à Bécancour

6211-10-019

**MEMO**

Doc #: 20130925\_Avis\_BAPE\_Rev 0

Page 1/ 3

REV: 0

A: Marie-Josée Harvey  
 Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
 Bureau D'Audiences Publiques sur l'Environnement  
 575, rue Saint Amable, Bureau 2.10  
 Québec, Qc G1R 6A6  
 Usine-engrais-becancour@bape.gouv.qc.ca

De: Raymond Desbordes

Copie: N/A

Date: 25 Septembre 2013

Sujet: Avis sur le projet de construction et d'exploitation d'une usine d'engrais à Bécancour par IFFCO.

**I. TABLE DES MATIERES**

I. TABLE DES MATIERES .....	1
II. PRESENTATION PERSONELLE.....	1
III. PRÉOCCUPATION .....	1
IV. PRE-REQUIS .....	2
V. IMPACT SUR LA COMMUNAUTE : SOCIAL, SECURITAIRE, ENVIRONMENTAL.....	2
VI. CONCLUSION .....	3

**II. PRESENTATION PERSONELLE**

Citoyen de la ville de Trois-Rivières depuis maintenant quinze ans, je suis marié à une professionnelle en orthophonie et le père de quatre enfants âgés de 11 à 6 ans.

Ingénieur en génie chimique de formation, mes activités professionnelles m'ont conduit à travailler en ingénierie de projet et en gestion d'opération en Allemagne, en France, en Chine, au Québec et depuis 5 ans aux États-Unis.

Mes 17 ans de carrières se sont déroulés au sein de deux groupes industriels dans le cadre de procédés chimiques sensibles et dangereux (anecdotiquement tous deux reliés à l'environnement : peroxyde d'hydrogène et Purification du Polysilicon pour les panneaux solaires).

**III. PRÉOCCUPATION**

En tant que parent et citoyen il est naturel de se pauser des questions lorsqu'un projet tel que celui proposé par IFFCO souhaite s'implanter dans notre région:

- Est-il situé au bon endroit ?
- L'entreprise va-t-elle respecter ses employés et la communauté qui va l'accueillir ?
- Est-ce que toutes les mesures de sécurité seront prises afin de minimiser les risques d'accident?
- Est-ce que les installations respecteront les normes environnementales?
- Les rejets seront-ils maîtrisés et minimisés ?
- Est-ce que tout simplement le projet est viable (surtout s'il reçoit des aides et/ ou participations gouvernementales)

**MEMO**

Page 2/ 3

**Doc #:** 20130925\_Avis\_BAPE\_Rev 0

REV: 0

**Subject:** Avis sur le projet de construction et d'exploitation d'une usine d'engrais à Bécancour par IFFCO.

---

**IV. PRE-REQUIS**

Lors des premières réunions du BAPE le 3 Septembre dernier, IFFCO a présenté une situation de l'industrie montrant que les usines tournent à 95 % de leurs capacités. Un tel taux d'utilisation indique que la demande et l'offre sont proches et que l'on tend vers une situation de pénurie de produit.

Si l'on considère aussi l'augmentation de la population mondiale (et donc l'augmentation des besoins en nourriture), il est certain que plusieurs usines d'engrais seront construites dans les années à venir.

L'une de ces usines pourrait être celle proposée par IFFCO.

Il n'est pas rare que dans une telle situation de marché, les annonces de construction de nouvelles unités de production dépassent la demande prévue à un horizon de 5 à 10 ans. En général, le marché se régule et toutes les usines ne sont pas construites. Les premières unités en production s'accaparent le marché et sont viables.

**V. IMPACT SUR LA COMMUNAUTE : SOCIAL, SECURITAIRE, ENVIRONMENTAL**

Pour avoir travaillé pendant 10 ans dans le parc industriel de Bécancour, il ne fait aucun doute que ce dernier possède toutes les infrastructures pour accueillir des usines chimiques : proximité des autoroutes 40 et 20 (via la 55), ligne ferroviaire, service implante, réseau de collecte d'égout sanitaire, eau industrielles, gaz naturel, etc...

D'autre part il est relativement isolé et éloigné de la population (à quelques exceptions). Ceci le positionne comme un site industriel de classe mondiale.

J'ai participé dans différent pays à des études d'impacts pour des procédés chimique à risque. De mon expérience, l'étude proposée par IFFCO a un très haut niveau de qualité et de sérieux. IFFCO propose même des solutions technologiques afin de minimiser les risques ou réduire les impacts potentiels; ces solutions n'étant pas forcément les moins couteuses d'un point de vu procédé strict.

IFFCO a également su adapter son procédé afin de profiter de l'opportunité qu'offre le Québec avec l'hydroélectricité. Cela lui a permis de réduire son empreinte carbone de près de 30 % par rapport à une installation identique ailleurs dans le monde.

Cette action démontre la conscience environnementale ainsi que l'implication sociale mondiale d'IFFCO.

D'un point de vue gouvernance d'entreprise, la direction d'IFFCO Canada fait montre d'une volonté de s'intégrer dans la communauté et de participer à la vie de la région. Les propriétaires majoritaires étant des coopératives cette orientation est en ligne avec leur vocation première qui est de s'occuper des besoins des membres (même si la notion de profit est bien entendue toujours présente). La COOP ayant un intérêt particulier à avoir une économie développée au Québec (marché direct et naturel de ses membres) je suis confiant que cette direction sera suivie.

L'arrivée d'IFFCO à Bécancour va permettre de combler une partie des emplois perdus au cours des derniers cinq ans avec la fermeture de Norsk Hydro et de Gentilly 2 dans le parc, et d'autres entreprises à Trois-Rivières. Ce projet d'importance redonnera de la visibilité au Parc Industriel et Portuaire de Bécancour dans un monde où la compétition est de plus en plus féroce pour attirer des projets.

De plus le Québec passera de l'état d'importateur à auto suffisant voir excédentaire en fourniture d'engrais. En d'autre terme, nous passerions d'un solde monétaire migratoire négatif à un solde au pire neutre et probablement positif.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> En important de l'engrais, le Québec devait sortir de l'argent de nos frontières, avec IFFCO cet argent restera dans la province et pourra même se transformer en nouvelles richesses lors de l'exportation des excédents.

**MEMO**

**Doc #:** 20130925\_Avis\_BAPE\_Rev 0

**Subject:** Avis sur le projet de construction et d'exploitation d'une usine d'engrais à Bécancour par IFFCO.

---

Cette modification engendrera une création de richesse nette pour le Québec puisque le solde commercial de la province sera touché positivement avec des entrées d'argent en provenance d'autres pays.

**VI. CONCLUSION**

En tant que citoyen de Trois-Rivières, je supporte le projet de IFFCO de construire une usine d'engrais ce qui contribuera à revitaliser l'économie locale.

En tant que Québécois je souscris à la venue d'une usine qui permettra de créer de la richesse et donc de réduire nos impôts via l'exportation d'engrais.

En tant qu'habitant du monde, je considère ce projet comme étant le plus à même de concilier développement de l'activité humaine et respect environnemental. Même, si les émissions de gaz à effet de serre augmenteront au Québec, à l'échelle de la planète, l'engrais produit à Bécancour aura une empreinte carbonée 30 % inférieure à celui produit ailleurs dans le monde.

Malheureusement, bien qu'il soit souhaitable d'avoir le moins possible recours aux engrais de synthèse, l'histoire du moyen-âge et ses famines fréquentes nous rappellent qu'il s'agit pour le moment d'un vœu pieux.